INGÉNIEUR TERRITORIAL
Sélection professionnelle – Session 2017
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TÊT

PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TÊT du 20 avril 2017 à 15 h 00

Lieu de déroulement de la séance	**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA TÊT 3, rue Edmond Bartissol 66 000 PERPIGNAN**
Date de l'audition	**Jeudi 20 avril 2017**
Heure d'ouverture de séance	**À 15 H 00**

Auditions pour accès au grade de :	Nombre de Candidats convoqués	Nombre d'emplois ouverts	Composition de la commission	Nombre de candidats présents
INGÉNIEUR TERRITORIAL	1	1	Le Président : Henri SENTENAC La personnalité qualifiée : Franck FRANCERIES Le fonctionnaire territorial : David RIPOLL	1 candidat

Après étude des dossiers et audition du candidat, la commission déclare l'agent figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, apte à être intégré au grade d'ingénieur territorial.

Titre	NOM	Prénom
Monsieur	CAROL	Fabrice

PREFECTURE
PYRÉNÉES - ORIENTALES
27 AVR. 2017
COURRIER

Fait à Perpignan, le 20 avril 2017.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION :

Henri SENTENAC Président	**Franck FRANCERIES** Personnalité qualifiée	**David RIPOLL** Fonctionnaire

Affiché dans les locaux de la commune de TORREILLES le .....,
Affiché au CDG66 le .....,
Publié sur le site Internet de la commune de TORREILLES le .....,
Publié sur le site Internet du CDG66 le .....,

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.